

24.—Taux brut de la mortalité en certains pays en ces dernières années.

Pays.	Année.	Taux brut de la mortalité.	Pays.	Année.	Taux brut de la mortalité.
Saskatchewan.....	1927	7·2	États-Unis (territoire d'enregis-		
Alberta.....	1927	8·1	trement).....	1926	12·2
Manitoba.....	1927	8·2	Belgique.....	1926	12·8
Nouvelle-Zélande.....	1926	8·7	Islande.....	1923	12·8
Australie du Sud.....	1926	8·7	Écosse.....	1926	13·0
Australie occidentale.....	1926	8·9	Finlande.....	1926	13·4
Queensland.....	1925	8·9	Grèce.....	1921	13·8
Tasmanie.....	1926	9·1	Québec.....	1927	13·9
Nouvelle Galles du Sud.....	1925	9·2	État Libre d'Irlande.....	1926	14·1
Australie.....	1926	9·4	Terre-Neuve.....	1923	14·2
Victoria.....	1925	9·5	Lettonie.....	1924	14·8
Union Sud-Africaine (blancs).....	1926	9·6	Argentine.....	1921	14·8
Hollande.....	1926	9·8	Autriche.....	1926	14·9
Colombie Britannique.....	1927	10·0	Irlande du Nord.....	1926	15·0
Île du Prince-Édouard.....	1927	10·5	Esthonie.....	1924	15·2
Uruguay.....	1926	10·5	Tchécoslovaquie.....	1925	15·2
Norvège.....	1926	10·6	Hongrie.....	1926	16·6
Danemark.....	1925	10·8	Italie.....	1925	16·8
Ontario.....	1927	10·9	France.....	1926	17·5
Panama.....	1923	11·0	Espagne.....	1926	19·0
Canada.....	1927	11·1	Japon.....	1926	19·2
Allemagne.....	1926	11·5	Bulgarie.....	1924	20·7
Angleterre et pays de Galles.....	1926	11·6	Roumanie.....	1925	21·0
Nouvelle-Écosse.....	1927	11·7	Jamaïque.....	1925	21·4
Suisse.....	1926	11·7	Ceylan.....	1926	24·7
Suède.....	1926	11·8	Inde anglaise.....	1925	24·7
Prusse.....	1925	11·9	Égypte.....	1925	26·2
Nouveau-Brunswick.....	1927	11·9	Chili.....	1925	27·6

Sous-section 2.—Mortalité infantile et mortalité puerpérale.

Les grands efforts accomplis dans les récentes années par la science médicale pour restreindre la mortalité se sont exercés spécialement à la solution des problèmes relatifs à la mortalité infantile; il faut admettre que le succès a largement couronné ces travaux. Au Canada, les autorités fédérales, provinciales et municipales chargées d'assurer l'observation de l'hygiène, ont pris part à la lutte contre la mortalité infantile; aussi, en l'absence d'épidémies, chaque année constitue une amélioration. Au cours des sept années des statistiques vitales de l'ancien territoire d'enregistrement, la mortalité infantile a considérablement déchu. Tandis qu'en 1920, plus de 10 p.c. de tous les nouveau-nés mouraient dans leur première année, en 1921 cette proportion descendit à 8·8 p.c., soit 14,893 décès sur 168,979 naissances; en 1922 elle ne dépassa pas 8·7 p.c., soit 14,256 décès sur 164,194 naissances; en 1923 elle remontait à 8·8 p.c., mais en 1924, une amélioration considérable ramenait à 7·85 ce coefficient qu'une légère augmentation faisait baisser à 7·86 p.c. en 1925 et à 7·99 p.c. en 1926. Les chiffres provisoires de 1927 font encore baisser ce taux à 7·46 p.c., soit le taux le plus bas jamais constaté dans l'ancien territoire d'enregistrement. En 1926, les décès d'enfants de moins d'un an représentaient 17·1 p.c. de la masse des décès, et 16·3 p.c. (chiffre provisoire) en 1927, comparativement à 20·7 p.c. en 1922. Le tableau 25 donne la statistique de cette mortalité dans l'ancien territoire d'enregistrement, et dans tout le Canada, à l'exclusion des Territoires, pour les années 1923-27. Les chiffres de 1927 sont provisoires